# Trignac (44) : un clandestin algérien, déjà condamné 17 fois et interdit de territoire, prend des risques fous pour fuir la gendarmerie… Il tombe de son scooter et abandonne lâchement sa passagère. 10 mois ferme

29/07/2026 à 22h03



Jeudi 23 juillet 2026, vers 11 h, sur la commune de Trignac (Loire-Atlantique), une patrouille de gendarmerie du secteur croise un deux-roues motorisé et remarque que la passagère ne porte pas de casque.

Elle fait demi-tour pour le contrôler. Le conducteur « panique ». La course-poursuite s'étale sur 2,100 kilomètres.

**Il refuse d'obtempérer et multiplie les infractions** : il roule à 60 km/h dans une zone limitée à 20, ne respecte ni les ronds-points, ni les stops, ni les feux rouges, emprunte la

voie piétonne, le trottoir, manque de percuter un véhicule…

Le fuyard finit par perdre le contrôle et chute avec sa passagère, et partir en courant en laissant cette dernière sur place.

Ce ressortissant algérien en situation irrégulière précise qu'il vit en Espagne, qu'il avait son billet de train de retour, étant venu passer dix à quinze jours chez un copain… alors qu'il était interdit de territoire français.

« Les faits ne sont ni contestés, ni contestables » déclare la procureure, qui ne manque pas de rappeler que **le prévenu est connu sous de nombreuses identités** différentes et qu'il a eu dix-sept condamnations à son casier judiciaire depuis 2016.

**Il implore la clémence des juges : « Je vous jure que je repartirai »**. Le parquet requérait douze mois de détention avec maintien. Le tribunal en a prononcé dix.

Actu.fr